

Ovins : baisse saisonnière des cours-en
06/07/2023

Élevage

Depuis le Ramadam et les Pâques juive et chrétienne, le marché européen de la viande ovine fait une pause. En France, la cotation se replie chaque semaine de quelques centimes. Le 13 juin, elle atteignait 8,18 €/kg (- 9 cts en un mois) mais elle se situe nettement au-dessus des niveaux atteints en 2022 et 2021.

Selon l'Institut de l'élevage, l'Aïd el-Kébir devrait dynamiser les ventes, alléger le marché et ainsi, soutenir les prix. Toutefois, la décapitalisation se poursuivra car les prix des animaux ne couvrent pas la hausse de l'ensemble des coûts de production. Les éleveurs pourraient continuer de se séparer des brebis qu'ils ne peuvent pas nourrir, faute de fourrages suffisants.

Côté abattages, ils ont atteint 26 000 téc sur 4 mois, en chute de 10 % par rapport à 2022, selon Agreste. En avril, l'augmentation des abattages des brebis de réforme (114 000 têtes; + 5 %) masque la diminution des abattages d'agneaux (- 9 % à 1,4 million de têtes) et surtout, elle augure une nouvelle diminution de la production d'agneaux dans les mois à venir.

L'agneau français est davantage concurrencé par des importations britanniques. Selon l'Idele, les exportations britanniques de viande ovine ont bondi de 25 % au 1er trimestre 2023 par rapport à la même période 2022, dont + 22 % vers la France.

Par ailleurs, la Nouvelle Zélande se concentre sur le marché asiatique à défaut d'avoir suffisamment d'agneaux pour inonder le marché européen. 128 000 téc de viande ont été exportées (+ 6 % sur un an) au 1er trimestre 2023 notamment vers la Chine (+ 23 %). Mais les ventes restent inférieures à leurs niveaux de 2022.

L'avenir est incertain. En février, le cyclone qui s'est abattu sur l'île nord de la Nouvelle-Zélande et la sécheresse dans l'île sud a affecté l'ensemble des capacités de production de la filière ovine. Par ailleurs, la hausse des charges dissuade les éleveurs de s'engager dans une nouvelle voie de recapitalisation. Depuis la fin du mois d'avril, la Nouvelle-Zélande a aussi renoncé à exporter des animaux vivants par navires en réponse aux pressions exercées par les ONG environnementales.